



# SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière

## FORMATION M@GISTERE LES CHS-CT DOIVENT ETRE SAISIS... LE DISPOSITIF SUSPENDU

### **La formation ne correspond pas aux attentes et aux besoins des enseignants**

C'est la confiscation de la formation continue des enseignants par le ministère pour imposer une pédagogie officielle. Le libre choix des enseignants de choisir sa formation disparaît : finies les animations qu'on voulait faire dans des niveaux différents de celui de la classe dans laquelle on enseigne, fini le choix des disciplines, finies les échanges entre collègues pour échanger nos compétences...

### **Elle met en place un dispositif d'auto évaluation**

Avec ce dispositif, des enseignants sont sommés de préparer des séances types rendues publiques, qui débouche sur des critiques publiques et une auto-évaluation, non prévue par la réglementation, très éloignée de l'objectif de formation affiché.

Le ministère entend utiliser M@gistère comme un nouveau moyen d'évaluation des PE. Il est en effet prévu «*un suivi et une validation des acquis*» de la formation et «*l'IEN doit faire le lien entre l'activité de formation et les effets dans la classe*». Nul ne doute que l'IEN se servira de l'auto-évaluation pour le rapport d'inspection.

### **L'absence de confidentialité lors des connexions internet est une nouvelle pression exercée sur les enseignants**

L'affichage du nom du collègue, le temps écoulé depuis sa dernière connexion, les messages qu'il écrit distribués dans les boîtes professionnelles des autres collègues... autant de pressions portent atteinte à la liberté pédagogique individuelle des Professeurs des Ecoles reconnue dans le statut. Autant de situations qui peuvent culpabiliser et fragiliser certains enseignants.

### **M@gistère impose des heures de travail informel non comptabilisées**

Par ailleurs, en fonction des compétences des uns et des autres en TICE, le parcours peut s'avérer bien plus long que les 9 heures prévues dans le module. De plus, les enseignants sont convoqués de plus en plus fréquemment à des réunions concernant l'utilisation de M@gistère. Il en résulte un allongement du temps de travail en dehors du temps imparti par la circulaire de février 2013 sur les 108 heures.

Le SNUDI-FO s'adresse à la ministre pour demander la suspension immédiate de la mise en place de M@gistère.

Il demande que les CHSCT à tous les niveaux soient saisis. Il invite les syndicats départementaux à intervenir en ce sens auprès des autorités académiques.

Montreuil, le 19 février 2015